



Nom	Représentant(e)
Hubert Vincent (2 ^e année) Richard Stéphane	Président du CÉ Directeur
Aizel Zine Eddine (2 ^e année) Cheng Xiaoxiao (1 ^{re} année) Gormier Julie Etchessahar Manuel (1 ^{er} année) Gariépy André (1 ^{er} année) Kendall Kate Langlois Sylvain Lapointe Line Lehoux Louise (2 ^e année) Luly Marie-Hélène (2 ^e année) Normandin Caroline (1 ^{er} année) Perreault Isabelle Savignac Richard Tibi Marie-Ève Xueli Zhao	Parent Parent Membre de la communauté Parent Parent Personnel enseignant Personnel enseignant Personnel de soutien administratif Parent Parent Parent Personnel professionnel Personnel enseignant Personnel enseignant Élève
Étaient absents	
Cheng Xiaoxiao (1 ^{re} année) Haimeurs Sara	Parent Élève

1. Ouverture de l'assemblée, présence et validation du quorum

18h30

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté : Richard Savignac

3. Adoption du procès-verbal du 18 mai 2021

Proposé : Richard Savignac

4. Suivis du procès-verbal du 18 mai 2021

Aucun retour concernant le budget.

Une lettre devait être envoyée aux parents avec les correctifs. Cette lettre n'a pas été envoyée parce qu'il devait y avoir un comité PEI et on attendait que la réunion ait eu lieu.

Le concert des vents a été fait. Belle collaboration. Comme les concerts sont enregistrés, à cause des droits, ils doivent rester en visionnement privé.

5. Parole au public

Monsieur Peter McQueen. Souligne que l'année a été difficile. Remerciements aux parents et aux enseignants de tout travail fait durant toute l'année. Remerciements aux personnes qui ont travaillé dans la cour intérieure.

6. Mot de la direction

La parole est donnée au président.

Mot du président

Remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans les différents comités. Mentionne qu'il a apprécié son expérience au CÉ de l'école Saint-Luc.

7. Dossiers décisionnels

7.1 Budget école 2021-22

La direction explique les diverses dépenses : salariales, non salariales. On demande qu'est-ce qu'une dépense non salariale? On spécifie que ce sont les dépenses faites pour le fonctionnement de l'école : photocopie, matériel didactique, mobilier, etc.

Il y a un déficit dans le budget des services à l'élève, mais ce déficit sera épongé.

On demande si nous pouvons présenter des projets dans la mesure probante et innovante, comme par exemple, des projets d'éducation à la sexualité, ou des projets de ce genre? On dit qu'il faut que ce soit du salaire.

On insiste sur la présence plus fréquente d'un membre de la direction à l'annexe Prud'Homme.

On propose de voter contre l'acceptation du budget

Vote à l'unanimité pour le refus du budget

Une lettre sera envoyée au CSSDM pour justifier la décision de refuser. La PAS n'est pas assez généreuse.

DPP

On demande l'adoption d'un projet d'offrir le matériel de base pour les élèves de l'accueil. Créer un inventaire, à l'aide de commandites, pour fournir du matériel scolaire.

Proposé : Caroline Normandin
Secondé : Richard Savignac

À l'unanimité

Résolution : Pour l'aménagement de la cour intérieure, considérant qu'un montant de 1750.00\$ a été recueilli en commandite, nous demandons qu'un montant de 300\$ soit assumé par le fonds I (budget de l'école).

Adopté à l'unanimité

Parascolaire – mesure 15028

Dépendamment de la situation sanitaire, on ne peut rien prévoir actuellement.

7.2 Code de vie

Très peu de modifications autres que la tenue vestimentaire :

On demande d'utiliser les mêmes termes que Raphael U ex : pantalon sport au lieu de pantalon de Molleton; vêtement sport. On demande de ne plus utiliser la mention "fille" ou "garçon".

Unification : Uniforme pour tous.

À l'unanimité

7.3 Normes et modalités d'évaluation

En début d'année, les parents doivent recevoir les règles de normes et modalités. En septembre, nous serons en mesure de fournir aux parents un document. Les parents pourront savoir ce qui en est.

7.4 Comité de toponymie

Proposition qu'un comité soit formé pour trouver des noms inspirants et évocateurs de succès aux différents bâtiments. Dès le début de l'année, le comité sera mis en place.

On mentionne que le pouvoir du CÉ dans ce dossier est par rapport à l'acte d'établissement.

La proposition de créer un comité est adoptée à l'unanimité.

7.5 Plan de lutte contre l'intimidation

Pour chaque évènement, il y a rapport d'évènement qui est fait. Les interventions sont signalées.

On demande de changer les termes pour mieux définir les gestes. Se référer aux termes qui existent déjà. On demande de se conformer.

On demande si les élèves sont sensibilisés à dénoncer les actes de violence. On répond que des ateliers sont faits plusieurs fois par année.

On soulève une inquiétude sur un incident qui s'est passé autour de l'école.

On demande si les actes de violence sont à la hausse ou à la baisse. La direction dit qu'une spécialiste, membre du personnel, qui est dans l'école depuis très longtemps, confirme que c'est en baisse.

On demande que les élèves de Prud'homme dénoncent aussi. Les interventions de Prud'homme ont été incluses dans le rapport de Terrebonne.

Suite au sondage pour le parascolaire, plusieurs ont parlé de cours d'arts martiaux. Est-ce que ce pourrait être dû au degré d'insécurité que vivent les élèves?

7.6 Rapport annuel

Le CÉ doit remettre au CSSDM. Le rapport sera fait dans les prochains jours et nous l'adopterons par courriel.

7.7 Régie interne

La Régie interne est déposée dans le TEAMS

Adoption de la Régie interne :

12 votes en faveur du report de l'adoption.

7.8 Reddition de compte

Le conseil d'établissement a un budget pour la formation et le second est un budget de fonctionnement. Un parent a travaillé avec le Conseil d'élèves. Le 400\$ sera utilisé pour le projet de Prud'Homme pour les effets scolaires à offrir aux élèves.

8. Dossier d'information /décision

8.1 Rentrée 2021-2022

La rentrée devrait se dérouler plus normalement. Nous sommes en attente de consignes précises.

8.2 Assemblée générale des parents

On ne sait pas encore si la rencontre se fera en virtuel ou en présentiel.

8.3 Suivi projet éducatif

En cours.

8.4 Rapports – Comité du CÉ

8.4.1 Comité uniforme

Suite aux questionnements des parents en lien avec l'uniforme, la représentante a évoqué les avantages de l'uniforme par exemple les différences économiques entre les élèves.

Le but de comité est de transmettre les connaissances apprises par le comité en cours d'année afin d'en faire bénéficier les prochains CE.

Le comité préconise la mise en place d'un comité permanent qui aura comme mission de s'assurer :

- un accès à des uniformes à bas prix pour les familles à faible revenu ;
- informer les parents des services offerts par Raphael U.

8.4.2 Comité Prud'Homme

Les travaux se poursuivent.

8.4.3 Comité PEI

Les parents ont remis des recommandations à la direction et souhaitent que des changements soient apportés.

8.4.4 Comité parascolaire

Le parascolaire

9. Point du représentant au CP CSSDM

Une rencontre était en cours le même soir que notre la rencontre du CÉ.

10. Mot de la fin – tour de table

11. Varia

OPP : voir au point 7

12. Levée de l'assemblée

10h05

Vincent Hubert
Président

Stéphane Richard
Directeur

